



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2004

Delchet K., 2004, *Qu'est-ce que le développement durable?*, Paris, AFNOR, collection « A savoir », 60 p.

Olivier Petit



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/3337>

DOI : [10.4000/developpementdurable.3337](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3337)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Olivier Petit, « Delchet K., 2004, *Qu'est-ce que le développement durable?*, Paris, AFNOR, collection « A savoir », 60 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 26 février 2007, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/3337> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3337>

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Delchet K., 2004, *Qu'est-ce que le développement durable?*, Paris, AFNOR, collection « A savoir », 60 p.

Olivier Petit



- 1 L'ouvrage de Karen Delchet présente en quelques 60 pages, un petit *vade me cum* du développement durable à usage des entreprises. Car, malgré un titre plutôt générique : « Qu'est-ce que le développement durable ? », l'ouvrage, que l'éditeur présente plutôt comme un « mémento », est délibérément tourné vers les applications du développement durable au sein de l'entreprise.

- 2 Divisé en huit chapitres et suivi d'un index et d'une brève bibliographie, ce mémento revient d'abord sur l'historique et les définitions du développement durable, à partir des années 1970. On note d'ailleurs au passage dans une frise historique mettant en perspective l'évolution des concepts et des acteurs (p. 10), que la responsabilité sociétale des entreprises débute au moment du sommet de la terre (1992) tandis que l'implication des entreprises dans les démarches de développement durable n'aurait été perceptible que très récemment (depuis l'an 2000). Si l'on peut regretter, à juste titre, l'usage trop souvent cosmétique du développement durable et de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE), affirmer que celles-ci ne se préoccupent de développement durable que depuis l'an 2000 évacue le rôle décisif de certaines entreprises pionnières (voir Aggieri *et al.*, 2005). Le chapitre suivant, tout en reconnaissant le caractère transversal du développement durable, qui ne peut se réduire à un simple collage d'initiatives économiques, sociales et environnementales, dresse la liste des différents points importants, dans chacun de ces domaines, en prenant appui sur les chapitres de l'agenda 21 de Rio. L'appel à la transversalité et à l'intégration est bien souligné dans le troisième chapitre, qui appelle la nécessaire articulation des échelles de l'espace et du temps, en même temps que la reconnaissance des grands principes (principe de participation, de précaution, de responsabilité...) qui guident la prise de décision en la matière. L'auteur revient alors sur les définitions des notions qui accompagnent souvent celle de développement durable (gouvernance, RSE, parties intéressées...) et qui se trouvent au cœur des débats sur les relations entre entreprises et développement durable. On soulignera cependant, comme dans les pages précédentes, un manque de regard critique sur ces notions qui apparaissent alors comme des concepts stabilisés – mais c'est là sans doute l'objectif d'un organisme de normalisation comme l'AFNOR qui édite cet ouvrage. Les chapitres suivants s'attachent à décrire le cadre institutionnel et politique, à l'échelle internationale comme à l'échelle française, ayant favorisé l'émergence de la RSE. Pourtant, là encore, le manque de regard critique à l'égard des institutions privées comme le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) amène l'auteur à présenter cette organisation comme « une référence dans le monde du développement durable ». Elle précise alors « A travers ses travaux et ses réflexions, elle aide et soutien les entreprises dans leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux » (p. 28), sans préciser que cette organisation assimile largement le développement durable à une croissance durable, avec toutes les ambiguïtés que cela comporte. Ces mêmes critiques pourraient être formulées à l'égard de la politique publique française de développement durable, présentée à bien des égards par l'auteur comme exemplaire : « l'engagement politique en France est remarquable. Les entreprises sont considérées comme des acteurs à part entière à ce grand projet de société » (p. 31). Tous ces propos contribuent à donner du développement durable une image propre et lisse, faite de culture du consensus et gommant ainsi tous les conflits d'intérêt comme les débats idéologiques. Dans ce contexte, les instruments mobilisés par la sphère financière (fonds éthiques notamment), les initiatives réglementaires (loi française sur les Nouvelles Régulations Economiques ; nouveau code des marchés publics) et l'implication de l'ensemble des parties-prenantes (salariés, consommateurs...) paraissent tous converger vers une nécessité : changer l'image de l'entreprise pour prendre en compte tous ces paramètres et la rendre plus compétitive.
- 3 Mais le développement durable est-il applicable partout, dans tous les secteurs d'activité, quelle que soit la taille de l'entreprise ? Karen Delchet répond sans

équivoque à cette question à la fin du sixième chapitre consacré à ce sujet : « Pour conclure, je n'aurai qu'une seule réponse : "toutes les entreprises, de quelque taille que ce soit, et quel que soit leur secteur d'activité, peuvent, et ont intérêt à s'engager dans une stratégie de développement durable, au même titre que toutes les autres structures" » (p. 44). Ainsi donc, c'est bien parce que les entreprises « ont intérêt » à s'engager dans un tel processus que celui-ci est présenté dans cet ouvrage. Les deux derniers chapitres précisent les outils de normalisation (norme SD 21000, toute la gamme des normes ISO...), les labels et les référentiels pour les produits (écolabels, marque NF-environnement...) ainsi que les outils de *reporting*, avant de conclure sur les défis que représente la mise en œuvre d'une telle démarche de développement durable pour l'entreprise. On perçoit très clairement à travers la présentation des outils mobilisables, que la privatisation du droit est bien en marche, à l'échelle internationale comme à l'échelle nationale.

- 4 Finalement, en nous situant à la place d'un lecteur exerçant un poste à responsabilité dans une entreprise et qui ne dispose pas de connaissances sur le développement durable, il est possible de retirer un nombre important d'informations sur le sujet et entrevoir les possibilités offertes par la mise en œuvre d'une politique de développement durable. Mais, en minimisant les obstacles susceptibles de se présenter, en retirant à la notion tout caractère subversif, le risque est grand d'entendre encore longtemps les entreprises affirmer qu'elles font, comme M. Jourdain, du développement durable depuis fort longtemps, bien avant même que la notion n'ait été trouvée.

AUTEUR

OLIVIER PETIT

Olivier Petit est maître de conférences en économie à l'Université d'Artois. Spécialiste d'économie de l'environnement et des ressources naturelles, il effectue ses recherches dans le cadre des activités du Centre EREIA (Etudes et Recherches Economiques Interdisciplinaires de l'Artois, EA 4026, Université d'Artois) et du Groupe de Recherches res-eau-ville (GDR 2524 du CNRS). Il est également membre du comité de lecture de la revue *Développement durable et Territoires*.